



MAIRIE DE PUECHABON

**Conseil Municipal du 20 mars 2026
DELIBERATION**

Délibération n° 2026-09

L'an deux mil vingt-six et le 20 mars à 19 h, le conseil municipal de Puéchabon, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.
Sur la convocation qui leur a été adressée le 16 mars 2026.

Etaient présents : Monsieur Stéphane SIMON, M. Patrick VAUTIER, Mme Isatis GILLET, M. Florian RIERA, Mme Audrey GUIZARD, M. Denis CABANNES, Mme Emira MONCOMBLE, M. Jacob LEGROS, Mme Isabelle BOURDOISEAU, Mme Gabrielle FERNADEZ, M. Gabriel WULVERYCK, Mme Nina CLAVEL.

A donné procuration : Mme Martine JEANNIN à M. Florian RIERA, M. François LANTEAUME à Mme Isabelle BOURDOISEAU.

Secrétaire : Mme Isabelle BOURDOISEAU

Objet : Election du quatrième adjoint

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-7 et les articles L.2122-7-1 ;

Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

S'est porté candidat au poste de quatrième adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 14

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A obtenu :

M. Florian RIERA : 14 voix

M. Florian RIERA, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4^{ème} Adjoint au Maire.

Accepté à l'unanimité

Fait et délibéré à PUECHABON,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour Le Maire,

Stéphane SIMON

